



## PRECAUTIONS GENERALES DE STOCKAGE

### • REGLES A SUIVRE :

- **Protection** : La caisse de vitrages doit être protégée de l'humidité, du soleil, des poussières et des projections de toutes natures

La caisse doit être ouverte à réception et stockée ouverte et verticale.

La caisse doit être légèrement inclinée et stable pour être ouverte par le côté marqué à ouvrir

- **Manutention** : La caisse doit être manipulée avec précautions

L'ouverture de la caisse doit se faire avec précautions notamment en retirant les clous.

### • REGLES A PROSCRIRE :

- **Protection** : La caisse ne doit pas être stockée dehors

La caisse ne doit pas être stockée sans être ouverte. La caisse ne doit pas être stockée horizontalement.

Ne pas ouvrir la caisse horizontalement sans équipements spéciaux

Les caisses ne doivent pas être gerbées.

- **Manutention** : la caisse ne doit pas être jetée.

Ne pas laisser les clous dépasser

Cette fiche ainsi que les informations contenues sont propriété de SAINT GOBAIN SULLY.  
La distribution ou reproduction et/ou l'impression sans autorisation est interdite.